



Circuit 3



Moyen



12,7 km



3h30



Sportif

De l'Yvette au ru des Paradis

16



Départ 2

Départ 1

Arrivée* de la liaison
« Le plateau de l'Hurepoix »

Départ

Possibilité 1 : Parking sur la Route de Champlan à Saulx-les-Chartreux

Possibilité 2 : Gare de Palaiseau Villebon (RER B) (Au bout de la rue Lazare Hoche prendre à droite et rejoindre l'Yvette par la rue Léon Bourgeois pour débiter le parcours au point vert)

Départ 1 À l'entrée du parking, traversez la route et prenez le chemin sur 1,2 km pour arriver sur l'avenue de la Plesse ; traversez et reprenez le chemin en face. Au niveau du clapet, passez sur la rive gauche. Empruntez le tunnel et continuez toujours tout droit.

Vous passez sous la rue de Palaiseau, l'Yvette à votre droite et allez vers un terrain de jeux. Vous retrouvez une rue sur 100 m, tournez à droite, puis à gauche juste avant la passerelle (km 2.650). Laissez l'Yvette à votre droite et continuez jusqu'au croisement avec la rue du Moulin de la Planche (km 3.250). Ne passez pas le pont vers Palaiseau.

Départ 2 Accès par le RER B Gare de Palaiseau Villebon. *Dos à la gare, descendre la rue Lazare Hoche devant vous. Aux feux 2^e à droite (rue Léon Bourgeois) descendez jusqu'au pont sur l'Yvette. Le franchir et prendre le chemin piétonnier sur la droite. Vous êtes entrés sur le circuit commun.*

Circuit commun Allez tout droit et sortez de la promenade de l'Yvette sur le petit parking du pont de Foucherolles, en bas de l'avenue du Général de Gaulle (km 3.620).

Attention sur ce parking, tout à gauche prenez entre les maisons le sentier du Trou rouge. En haut, prenez la route des Casseaux à gauche sur 150 m puis la rue Le Perdriel à droite. Montez cette rue puis prenez à droite dans la rue Muller sous un pont (km 4.640).

50 m après ce pont, prendre l'escalier à droite, puis la pente qui rejoint le sentier - allez en face, laisser la RD188 sur votre droite et 20 m après avoir passé le pont, prendre à gauche le sentier qui vous conduira en haut d'un escalier devant l'antenne relais (km 5.470).

Prenez à droite à la sortie de l'escalier, puis contournez la clôture qui est sur votre gauche jusqu'à la rue du Grand Dôme que vous pren-

rez sur la gauche. Traversez le pont sur l'A10 en restant sur le trottoir de gauche. 50 m après sur votre gauche prenez le sentier qui longe la clôture. Vous revenez dans le bois, ce sentier devient, après un coude marqué, un chemin qui vous amène à croiser la RD59 (avenue de la Plesse) (km 6.270).

Traversez en face de vous (chemin du bois Courtin). Laissez le pylône EDF à votre gauche pour longer le mur du « Château du bois Courtin ». Allez jusqu'à la route. Prenez à gauche sur 150 m. Après les buses en béton, prenez les escaliers à gauche et allez tout droit jusqu'au premier carrefour de Villiers (km 7.690).

Tout droit rue Émile Chartier. Prenez la rue de Saulx à gauche, longez le trottoir de droite jusqu'à rencontrer un chemin entre 2 maisons, aux n° 34 et 36 (km 9.600).

À la sortie de ce sentier prenez à droite, passez sur le ruisseau des Paradis (*), remontez le chemin sur 180 m et prenez à gauche, encore à gauche au chemin suivant puis à droite le chemin qui redescend. Marchez sur 150 m et juste avant de repasser le ruisseau prenez le petit chemin à droite. Continuez à gauche puis à droite, passez une barrière et dirigez-vous vers les maisons. Une fois dans la rue de Boutigny, empruntez à gauche une rue qui descend fortement vers des champs (km 10.200).

Vous arriverez sur un petit pont, continuez tout droit. Passez le portique et tournez à droite allée des Dévodes (km 11.120.).

Traversez la route de Villebon et prenez le sentier derrière l'abribus jusqu'au pont de la Planche aux vaches. Prenez à gauche dans le bassin et vous arrivez sur le parking de départ (km 12.470).

Si vous êtes partis de la gare, reprenez l'itinéraire au début et marchez encore sur 3.620 km.

Villebon-sur-Yvette, la ville à la campagne



Ce circuit débute sur la promenade de l'Yvette, un chemin agréable, qui longe 2 cours d'eau : la Boële et l'Yvette. Il vous mènera ensuite à travers champs et forêts, en passant par le hameau de Villiers et le bassin de Saulx-les-Chartreux.



Plus d'infos

18

A La promenade de l'Yvette

Dans un milieu urbanisé, cet espace de verdure et de détente longe la rivière Yvette. Cette promenade peut également s'effectuer en aller-retour, comme le font de nombreuses familles à la sortie de l'école.



B

Le moulin de la Planche

En janvier 2012, le SIAHVY réalise des travaux de restauration écologique de l'Yvette au moulin de la Planche. Cet ouvrage hydraulique supprimé, l'Yvette a retrouvé un débit naturel favorisant de nouveaux habitats et le passage des poissons.





Renaturation des berges, retour au «naturel»

Pour reconquérir le bon état de l'Yvette et ainsi recréer des habitats propices à la biodiversité, le SIAHVY restaure les zones humides et les berges par des techniques de génie végétal.

Tout en valorisant l'aspect paysager des cours d'eau, ces aménagements écologiques offrent aux promeneurs et aux riverains un cadre de vie riche et récréatif. Le long de la promenade de l'Yvette, essayez de découvrir les berges nouvellement renaturées.

Ne vous étonnez pas si vous ne les trouvez pas, la nature a déjà repris ses droits.



C Le lavoir de Villiers

Le lavoir du hameau de Villiers date de 1588 et est alimenté par une source. En 1865, des travaux de remise en état ont été effectués suite au débordement du ruisseau des Paradis. Le lavoir a été couvert en 1882. En 1900, une dizaine de lavandières l'utilisaient encore régulièrement.

